

Le 25 mars 2020

COVID-19 Mise à jour No. 2

Cher(ère)s résidents,

Nous reconnaissons que nous sommes dans une période des plus stressantes. Nous espérons que vous faites tout votre possible pour demeurer en sécurité et en bonne santé en ces temps incertains. N'oubliez pas de continuer à prendre le temps de faire les choses que vous aimez. Vous pouvez toujours sortir vous promener, faire du tricot, lire un bon livre et visionner vos émissions favoris sur Netflix!

Essayez de ne pas regarder les actualités ou de consulter en ligne trop fréquemment des informations sur le virus. Quelques fois par jour, vous obtiendrez toutes les informations dont vous avez besoin. N'hésitez pas à contacter quelqu'un si vous vous sentez dépassé.

Ottawa Distress Centre:

Distress: 613-238-3311 | **Crisis:** 613-722-6914 or 1-866-996-0991

Le bureau continuera d'être fermé aux résidents et au grand public jusqu'à nouvel ordre.

Le personnel continuera de répondre à vos messages téléphoniques et à vos courriels et récupérera votre courrier et vos paiements, vos demandes de travaux, etc. dans la boîte de dépôt de bureau. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Demandes d'entretien

Toutes les demandes de travaux d'entretien non essentiels seront différées afin de limiter les contacts entre les entrepreneurs, les résidents et le personnel. Si vous ne savez pas si le travail nécessaire dans votre unité est essentiel, veuillez appeler le bureau ou envoyer un courriel pour demander.

Paiement des frais de logement en avril

Nous savons que certains résidents peuvent être anxieux au sujet du paiement des frais de logement pour avril. Si vous avez des inquiétudes quant à l'acquittement de vos frais de logement pour avril, veuillez contacter le personnel du bureau pour discuter des options et des ressources qui vous sont disponibles.

Les paiements peuvent continuer à être effectués par AFT, par transfert électronique ou en déposant des chèques ou des mandats dans la boîte rouge située à l'entrée du bureau.

Besoin d'aide financière?

Le gouvernement fédéral a annoncé une aide financière à laquelle vous pourriez être admissible. Établissement de la prestation de soins d'urgence offrant jusqu'à 900 \$ aux deux semaines, jusqu'à concurrence de 15 semaines. Cette prestation forfaitaire sera administrée par l'entremise de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et fournira un soutien du revenu pour:

- Les travailleurs, y compris les travailleurs autonomes, qui sont mis en quarantaine ou malades avec COVID-19 mais ne sont pas admissibles aux prestations de maladie de l'assurance-emploi.
- Les travailleurs, y compris les travailleurs autonomes, qui prennent soin d'un membre de la famille qui est malade avec COVID-19, comme un parent âgé, mais qui ne sont pas admissibles aux prestations de maladie de l'assurance-emploi.
- Les parents dont les enfants ont besoin de soins ou de supervision en raison de fermetures d'écoles ou de garderies et sont incapables de gagner un revenu d'emploi, qu'ils soient admissibles ou non à l'assurance-emploi.

La demande de prestation sera disponible en avril 2020 et exigera des Canadiens qu'ils attestent qu'ils satisfont aux conditions d'admissibilité. Ils devront réattester toutes les deux semaines pour reconformer leur éligibilité.

Pour plus d'information, visitez: www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html.

Une aide financière d'urgence est disponible pour les ménages qui ont un besoin critique de soutien avec les frais de logement, les besoins de base, les médicaments, etc. Ce support d'urgence est accessible de 2 manières:

1. **Par téléphone:** 311, appuyez sur la touche 1 pour le service en anglais, ou sur la touche 2 pour le service en français et sur la touche 4 pour les services sociaux.
2. **En formulant une demande en ligne:** visitez le site web Ontario.ca/communautaires pour compléter une demande en ligne.

COVID 19 et votre communauté

N'oubliez pas qu'il peut y avoir des gens dans la communauté qui ont COVID 19, qui ne présentent aucun symptômes. Il est donc très important que tout le monde suppose que la personne avec laquelle ils entrent en contact peut avoir le virus et pratiquer la distance physique pour minimiser les chances de devenir infecté.

Veillez visiter le [site web d'Ottawa sur le COVID-19](#). Ce site web est mis à jour régulièrement avec les informations les plus récentes, y compris les mesures que vous pouvez prendre pour vous protéger et protéger votre famille.

Vous pouvez aider à prévenir la propagation du virus, mais en suivant les recommandations de Santé publique, notamment:

1. **Distance physique:** pour éviter les risques de propagation du virus, évitez de vous rassembler en groupes de toute taille et restez à au moins 2 mètres des autres à tout moment.
2. **Lavez-vous souvent les mains** à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes.
3. **Lorsque vous toussiez ou éternuez**, toussiez ou éternuez dans le creux de votre coude ou un mouchoir. Jetez immédiatement les mouchoirs que vous avez utilisés dans une poubelle doublée.
4. **Ne touchez pas** vos yeux, votre nez ou votre bouche avec des mains non lavées.
5. **Nettoyez fréquemment les endroits très sensibles**, comme les jouets, les toilettes, les

téléphones, les appareils électroniques, les poignées de porte, les tables de chevet et les télécommandes de télévision.

Vous pensez que vous pourriez avoir COVID 19? Un outil d'auto-évaluation a été affiché sur le site web de la province sur le nouveau coronavirus <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019> ainsi que d'autres informations sur COVID-19.

Merci à tous pour votre coopération, votre compréhension et votre patience. Si vous avez des questions, veuillez nous contacter par téléphone ou par e-mail. Si vous avez une question urgente hors des heures de bureau, veuillez appeler les Services LSM au 613-296-6859 ou envoyer un courriel à yvonne@lsmervices.ca.

Bien à vous,

Yvonne Ashby / Lori Simpson, Gestionnaire, Les Services LSM
Multifaith Housing Initiative